

Ercé-près-Liffré

La semaine sans écran motive même les enfants

Depuis lundi, l'école Paul-Émile-Victor renouvelle La semaine sans écran, en collaboration avec les parents d'élèves, l'amicale laïque et la municipalité.

Depuis le début de la semaine, l'école primaire vit au rythme de La semaine sans écran. L'initiative a été prise de concert avec les parents, l'amicale laïque et la municipalité.

« **Présentée comme un défi aux enfants et plus largement aux familles**, indique Mathieu Brisson, le directeur, **elle a pour vocation d'amener les enfants et les parents à s'interroger, en classe et en famille, sur la place qu'occupent les écrans dans nos vies, ainsi que sur le contrôle nécessaire par les parents de leur utilisation par leurs enfants.** »

Pour parfaire l'action et en tirer des conclusions, les élèves du primaire ont été invités à remplir une grille. Ils doivent y consigner les points qu'ils s'attribuent lorsqu'ils se passent d'écran. Jour après jour, le bilan par classe fait partie du challenge collectif.

Prêt de jeux de société

Pour ce faire, l'école a loué auprès de l'association À tous jeux, de Chasné-sur-Illet, une centaine de jeux de société qu'elle a mis à disposition des parents, dès lundi, à la sortie de l'école. Ceux-ci peuvent être empruntés ou échangés les mardis, jeudis et vendredis, de 17 h à 18 h.



À tous jeux prête des jeux de société durant la semaine sans écran.

À la médiathèque, ouverte exceptionnellement jeudi, à 18 h 30, des élèves de CM1 et de CM2 proposeront aux plus petits des lectures d'albums de la sélection du prix des Incorructibles.

Vendredi, de 18 h 30 à 19 h 30, à l'école, une soirée jeux de société réunira parents et enfants. Elle sera suivie d'un apéritif sans alcool offert par l'amicale laïque.

Samedi, à 10 h 15, le partenariat

établi avec l'association Cybercé se concrétise par une conférence sur le contrôle parental au Relais des cultures.

Timéo Macquaire



Timéo Maquaire, en moyenne section, « **savait ce qui allait se passer en sortant de l'école lundi** ». À la maison, ils ne sont pas accros à la télévision. Mais, comme beaucoup de leurs relations, ils ont participé « **à cette très bonne initiative. C'est une façon de changer ses habitudes, de se recentrer sur l'essentiel, la famille** ».

Timéo et sa maman sont repartis avec un jeu de société et un livre.

Clara Goualin



La famille de Clara adhère au projet des enseignants. « **Les enfants ont la chance d'être dans une école très dynamique.** » Clara, Léana et Baptiste « **sont à fond dans le projet** ». Ils recentrent leurs loisirs sur les jeux de société pour en découvrir d'autres. « **C'est très important pour eux de jouer le jeu, alors que, comme tous les enfants, ils aiment bien faire une pause télévision ou tablette.** »

Hélène Lebon



Hélène Lebon fait partie des représentants des parents d'élèves (140 familles) au sein du conseil d'école.

« **Il nous a paru important de renouveler l'opération. Il y a deux ans, nous avons constaté des différences de comportement avec ou sans télévision. Après avoir mis au point l'organisation avec les enseignants, nous participons aux permanences pour les prêts de jeux de société.** »

Ethan et Laly Guillet



Ethan et Laly ont gardé un bon souvenir de la semaine sans télévision, il y a deux ans. À cette époque, ils regardaient la télévision une dizaine de minutes le matin, avant l'école. « **Depuis ce temps-là, Ethan trouve qu'il est plus à l'écoute, confie Carine, sa maman. On ne regarde plus la télévision dans la journée. La tablette et la console de jeux ne sortent que l'après-midi du mercredi et le week-end.** »

Saint-Sulpice-la-Forêt

La commune prend position contre les OGM



Emmanuel Lebrun, du collectif OGM35 ; Gaëlle Grignard, adjointe à l'éducation à Saint-Sulpice-la-Forêt ; Yann Huaumé, maire, et Jacques Le Letty, animateur au collectif OGM 35.

L'initiative

Saint-Sulpice-la-Forêt est la 100^e commune sans OGM (Organismes génétiquement modifiés) du département. La municipalité a pris une délibération interdisant les organismes génétiquement modifiés à la cantine et émis deux vœux dans le même sens.

La prise de position date du 29 avril. Elle répond à une sollicitation du collectif OGM 35, animé par la Maison de la consommation et de l'environnement, installée boulevard Magenta, à Rennes. « **Chaque année, nous interpellons les 353 maires d'Ille-et-Vilaine**, renseigne Jacques Le Letty, animateur du collectif. **À la faveur des nouvelles équipes municipales installées après les élections, nous avons organisé une réunion en janvier, à laquelle avait assisté Gaëlle Grignard, adjointe à l'éducation de Saint-Sulpice-la-Forêt.** »

La commune a pris trois décisions : une délibération et deux vœux. La délibération excluant les produits étiquetés « **génétiquement modifié** » au restaurant municipal est ainsi stipulée : le conseil municipal décide « **d'insérer dans le cahier des charges envers ses fournisseurs du restaurant municipal une clause interdisant l'utilisation des produits portant la mention « génétiquement modifié », « produit à partir de l'ingrédient génétiquement modifié », « contient l'ingrédient génétiquement modifié » ou « contient l'ingrédient génétiquement modifié ».** »

Les vœux émis invitent à « **découvrir la culture en plein champ d'organismes génétiquement modifiés dans la commune, prendre position**

pour défendre le droit des agriculteurs et par extension, des consommateurs, de produire et de consommer « sans OGM ». Et que le « sans OGM » corresponde à des produits ne contenant pas de traces d'OGM.

Cette prise de position est une mesure de précaution, qui pourrait, avec les délibérations des 99 autres communes d'Ille-et-Vilaine (Acigné, Fougères, Guipel, Laillé, Rennes, etc.), « **pousser au renforcement des lois** », espère le collectif.

Angélique CLÉRET.

Services à la personne



Vie quotidienne
Familles
Personnes dépendantes

Porteur de Saveurs

Portage de repas à domicile

- Rennes Sud et Est
- Communes Sud et Est de Rennes
- Repas frais élaboré par diététicienne
- Divers choix - régimes
- Convivialité - services complémentaires
- Déduction fiscale de 50%

Tél. 02 99 57 61 79 - 06 77 47 87 28
www.porteur-de-saveurs.com

Annonces, contactez Precom
au 0 820 856 200 (0,12€ TTC/mn)

Vern-sur-Seiche

Résultats et distinctions de l'Union sportive

L'Union sportive de Vern est une association qui représente tous les sports pratiqués à Vern. Tous les adhérents sont conviés à l'assemblée générale qui aura lieu jeudi 21, à 19 h, salle familiale de la Chalotais.

Trois questions à

Loïc Février, président de l'Union sportive de Vern (USV).



Loïc Février, le président de l'Union sportive vernoise.

Quels sont les principaux chiffres de l'USV ?

L'Union sportive de Vern coordonne l'action de 21 associations et de quatre sections sports, proposant ainsi 25 disciplines sportives aux Vernois.

Elle fonctionne comment ?

L'USV est dirigée par un bureau de bénévoles, qui tient à rendre le sport accessible à tous. Les encadrants interviennent notamment auprès des jeunes sur le temps scolaire et pendant les vacances. Le but est d'initier et de faire découvrir plusieurs sports aux jeunes Vernois.

Si Vern peut être qualifiée de ville « **sportive** », c'est grâce aux actions ponctuelles (tournois, stages, fête du sport...) réalisées par l'USV, ses associations et la participation active de ses bénévoles. L'USV ne serait pas aussi dynamique sans la centaine de bénévoles, qui permettent aux adhérents de pratiquer leur sport dans les meilleures conditions et d'organiser, chaque année, de nombreuses compétitions départementales, régionales et nationales.

Quels temps forts lors de l'assemblée ?

Au cours de l'assemblée, chaque association et section présentera le bilan global de son année sportive. Les principaux résultats seront rappelés, certains seront mis en avant. Le palmarès sportif est encore une

fois éloquent. Les trophées remis par les associations aux personnes de leur choix récompensent les meilleurs sportifs ou des bénévoles grâce à qui les sportifs évoluent dans de bonnes conditions. C'est une joie

pour nous de les mettre à l'honneur.

Jeudi 21 mai, à 19 h, salle familiale de la Chalotais.

La Bouëxière

Le centre Rey-Leroux participe à la Semaine du respect

Depuis le début de la semaine, le centre Rey-Leroux organise la Semaine du respect. Lundi, des arbres du respect ont été disposés dans trois lieux, à l'accueil principal, aux Courtils et à l'accueil du pavillon Francis-Bernard. Après des arbres, ont été disposés des papiers de couleur sur lesquels il sera inscrit un mot répondant à « **Ce qu'est le respect pour vous** ».

Trois slogans ont été retenus : « **Le respect c'est tous les jours.** », « **Le respect = 100 % gagnant, que du bonheur !** », « **Le respect, à consommer sans modération.** »

Mardi, à la Serre, afin de donner du sens à la maxime « **Le respect se cultive tous les jours** », une activité « **semis du respect** » a été proposée aux enfants, suivie d'une lecture à voix haute du livre *La casserole d'Anatole*, à la bibliothèque. Des livres sur le respect ont été mis à la disposition des enfants. Le film *Billy Elliot* a également été projeté.



Les arbres du respect, aux accueils du centre Rey Leroux.

Jeudi, de 9 h à 12 h, à la salle Jean-Hurault, le philosophe Jean-Marie Gustave Le Clézio interviendra sur le thème du respect (places limitées, inscription obligatoire).

De 14 h à 16 h, dans la grande allée de l'accueil du centre Rey Leroux, une œuvre collective, Farandoles, à décorer avec des tampons et des marqueurs, sera réalisée. À 16 h, un goûter commun viendra terminer la journée.

Chantepie

**POMPES FUNEBRES
Pascal LECLERC**

Comme Charles et Colette,
faites confiance aux professionnels
des POMPES Funébres Pascal LECLERC®

ZA des Logettes
8 rue du Vieux-Jardin
CHANTEPIE - Tél : 02 99 41 66 55
Habilitation N° 0756395 - N° Orias : 13004612

Des obsèques DIGNES, des tarifs RESPECTUEUX

Charles, 74 ans et Colette, 68 ans
« **Nous sommes enfin soulagés de savoir que nos obsèques seront prises en charge. Nos enfants n'auront pas à s'occuper de ça.** »